

FICHE DE CONSULTATION INTERNE D.D.T.

Service pilote : SAUDT – CENTRE INSTRUCTEUR MONTLUCON

Reçu le

26 AVR. 2023

Centre Instructeur de Montluçon

A retourner au bureau de Brigitte THEALLIER

Commune : VOUSSAC

Objet : Construction d'un parc photovoltaïque

Pétitionnaire : PHOTOSOL DEVELOPPEMENT

**Les services consultés sont cochés par le service pilote.
Le service consulté détermine ensuite les bureaux destinataires.**

S.E.A.D.R. : C. RAPPENEAU (bureau 4)

Bureau Contrôles-urbanisme : vu par le

avis : favorable défavorable réservé

Le

Le Chef de service

S.E. : N. BROSSE (bureau 160)

BEMA : vu par ...G. NEYRINCK..... le...13/04/23.....

Zones humides : Les zones humides ont été identifiées sur la base des critères floristiques et pédologiques. Elles sont évitées dans le cadre de l'implantation retenue.

Eaux pluviales : L'étude d'impact du projet évalue à 3 % la variation du coefficient de ruissellement à l'échelle du projet, cette variation n'est pas significative.

BENFC :

Espaces naturels vu par ...T. RIQUART..... le ...20/04/23.....

Le projet ne se situe pas dans un périmètre Natura 2000 ; la ZNIEFF 1 la plus proche est à environ 3 km.

L'évaluation environnementale prend en considération les réseaux de haies et arbres autour des prairies, en les conservant et en renforçant ces corridors où il y a une "rupture".

Les espèces à enjeux sont elles aussi identifiées (grand capricorne, triton marbré, batraciens et reptiles, odonates et insectes) et leurs zones d'évolution sont évitées. Les mesures ERCa sont présentes, et adaptées aux enjeux habitats/espèces.

Forêt vu par le

DPF vu par le

Avis : Favorable

Le 20 avril 2023

Francis PRUVOT



Chef du Service Environnement

Bureau(x) concerné(s) à cocher par le service consulté